

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,
DELIBERATION N° 12

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Date de convocation : 5 avril 2024

Affichage du Compte
Rendu Sommaire : 17 avril 2024

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme ZANATTA, Mme DI MEGLIO, Mme VACKER, Mme GIRARDIN, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, M. FERON, Mme AUMONIER, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU, Mme Valérie VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme NIETO, Mme Aurore NADAL, qui a donné pouvoir à Mme ZANATTA, Mme Rosane BARATON, qui a donné pouvoir à Mme AUMONIER.

Mme Bernadette DORET-FOURNIER et M. Jean-Marie CHALET

ABSENT :

Monsieur le Président expose :

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 10 octobre 2023 concernant l'ouverture d'une nouvelle crèche d'accueil collectif et la fermeture de la crèche Farandole, nous proposons les fermetures des postes suivants :

- 11 postes d'assistant (es) maternel (les).

Vu l'avis du Comité Social Territorial des 21 et 25 mars 2024 concernant la mise en place d'un observatoire des situations d'enfants ayant des besoins spécifiques :

- suppression du poste d'accompagnatrice des enfants aux besoins spécifiques (cadre d'emploi : auxiliaire de puériculture) ;
- création du poste de Référent-e Accueil Inclusif (cadres d'emploi : moniteur éducateur, auxiliaire de puériculture).

Vu l'avis du Comité Social Territorial des 21 et 25 mars 2024 concernant la réorganisation du service Ressources et Administration Générale :

.../...

- suppression du poste de gestionnaire ressource et logistique (cadre d'emploi rédacteur).

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir :

- **APPROUVER** la mise à jour du tableau des effectifs telle que définie ci-dessus.

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusés :	2

Pour extrait conforme
NIORT, le 17 avril 2024

Pour le Président du C.C.A.S.
Jérôme BALOGE
Et par délégation,
Le Vice-Président
SIGNE

Nicolas VIDEAU